



## « Aimez vos ennemis »

« Aimez vos ennemis » nous dit Jésus en ce dimanche 19 février.

Prenons conscience que nous avons tous des ennemis : des gens dont nous pensons qu'ils nous veulent du mal, des gens qui nous empêchent de nous épanouir, ou des gens dont nous sommes jaloux, à qui nous portons envie. Et Jésus nous dit : « aimez vos ennemis », c'est-à-dire, celui qui veut mon mal, ou qui veut m'abaisser, il faut que je veuille son bien, puisque c'est cela aimer. Il y a en effet un grand danger pour nous tous : celui de vouloir le mal de celui qui me veut du mal ; celui de critiquer celui qui me critique ; celui de rabaisser celui qui me rabaisse. Ça, c'est l'instinct naturel.

On ne pourra jamais aimer son ennemi, si on n'est pas convaincu que c'est impossible, à moins de recevoir une force, qui vient d'ailleurs ; car si Jésus me demande d'aimer mon ennemi, c'est parce qu'il va me donner la force de pouvoir le faire.

Le message de Jésus n'est pas un idéal, mais une puissance, une énergie, puissance reçue par ceux qui s'unissent à lui.

L'amour fraternel chrétien découle bien de notre union au Christ. Sans cette union au Christ, il n'est que de la folie, ou de l'utopie.

Et pourtant, si nous prenons au sérieux le commandement de l'amour fraternel, nous verrons la puissance de l'Esprit de Jésus.

Si, par exemple, nous décidons de ne pas répondre au mal par le mal, et que nous nous confions à Jésus, en croyant que Dieu tirera le bien de cette situation impossible, alors nous verrons la puissance de l'Esprit.

L'Esprit-Saint fera des merveilles en nous, à la mesure de notre confiance. N'ayons pas peur de nous sentir bien pauvres, puisque l'Esprit-Saint est le Père des pauvres ; n'ayons peur que de manquer de confiance en lui.

Père Bernard Jozan

### Constitution des équipes fraternelles de foi le jeudi 2 mars à 18h30 salle paroissiale Saint Joseph au Pouliguen

- Nous commencerons par un repas fraternel où chacun apportera de quoi partager avec tous.
- Puis le Père Jozan expliquera le sens de ces équipes fraternelles de foi et leur « mode d'emploi. »
- Nous constituerons ensuite, avec ceux qui le souhaitent, ces équipes fraternelles de foi qui se réuniront au domicile de l'un de leurs membres dans les semaines qui suivront. Le diocèse a prévu une fiche pour l'animation de quatre rencontres.

## FRERES POUR L'HOSPITALITE

### Témoignage

Zita Gasztowtt, jeune étudiante en cinéma, a réalisé son stage de fin d'études à Saint Jean-de-Dieu.  
Son objectif : réaliser un clip vidéo sur la mission et la vocation du Frère hospitalier.

Lorsque les Frères de Saint Jean-de-Dieu m'ont proposé de faire mon stage chez eux, j'ai tout de suite accepté. J'étais intéressée par le travail qu'ils me proposaient : réaliser une vidéo présentant la mission et la vocation des Frères hospitaliers. Pour cela, j'ai effectué pendant trois mois plusieurs séjours en immersion dans les communautés et établissements de France afin de rencontrer les Frères, les suivre dans leurs missions et rencontrer personnels et patients.

Pour le premier tournage, je me suis rendue au Centre médico-social du Croisic. Trois frères sont logés en communauté juste à côté du Centre ; ainsi il est facile pour eux de se rendre disponibles auprès des personnes accueillies : préparer et donner les repas, les accompagner dans leurs activités sportives ou culturelles ou simplement discuter avec eux, être à leur écoute... Avec, au cœur de ces missions, une vie de prière communautaire et fraternelle, partagée avec les résidents qui le souhaitent. Un après-midi, Frère Jean-Claude a fait une promenade avec une patiente sur un vélo spécialisé. J'ai pu immortaliser ce moment très significatif pour moi de la mission du Frère hospitalier : accompagner le patient dans les moments difficiles comme dans les moments de joie, en s'adaptant à chacun.

Je suis ensuite allée à la Clinique Oudinot, ainsi qu'au Centre médico-social Lecourbe (Paris). J'ai pu suivre Frère Fortunat et Frère Jérôme dans leurs missions respectives. Il est toujours très délicat de rentrer dans un hôpital avec une caméra, il fallait toujours m'assurer que cela ne dérangeait ni le patient, ni le personnel et qu'ils étaient d'accord pour apparaître sur la vidéo.

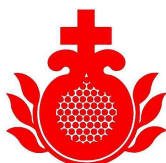
Je suis ensuite partie à Marseille. C'est ce séjour qui m'a permis de comprendre au mieux la mission des Frères. J'ai pu vivre quelques jours avec la communauté située à quelques pas de l'EHPAD Saint-Barthélémy. J'ai notamment suivi Frère Jean-Marie qui apportait les repas aux patients qui ne pouvaient pas sortir de leur chambre et aidait ceux qui ne peuvent pas se nourrir seuls. Certains patients demandent aussi aux Frères de leur apporter la communion, et pour ceux qui sont encore dans la capacité de se déplacer, de les emmener à la chapelle pour la messe quotidienne.

En discutant avec le personnel, j'ai constaté combien le travail des Frères est considéré comme un véritable soutien au quotidien pour eux comme pour les patients. Beaucoup d'entre eux discutent longtemps avec les Frères et établissent une vraie relation d'amitié et de confiance. J'ai découvert aussi le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Forbin, lieu bien différent ! Là, Frère Didier tient une place importante dans l'accueil des sans-abri qui sont accueillis chaque soir. J'ai remarqué le respect que les hébergés témoignent aux Frères et à l'équipe du Centre, malgré la difficulté de la situation. Grâce à cet accompagnement, certains hébergés qui sont arrivés complètement détruits, se relèvent et repartent avec plus d'espérance.



Par ce stage, j'ai été très heureuse de découvrir et de partager le quotidien des Frères hospitaliers qui, chaque jour par leur simple présence, nous rappellent les cinq valeurs fondamentales de l'Ordre, mais aussi, finalement, de l'humanité : l'hospitalité, la qualité, le respect, la responsabilité et la spiritualité.

extraits du LIEN HOSPITALIER n° 392 – octobre 2016



Le clip est disponible en ligne sur le site de l'Ordre de Saint Jean-de-Dieu [www.saintjeandedieu.fr](http://www.saintjeandedieu.fr) - rubrique « Frère hospitalier ».

**Mercredi des Cendres : 1<sup>er</sup> mars 2017 :**  
messe avec imposition des cendres à 9h au Pouliguen et à 18h30 au Croisic

**Chemins de croix pendant le CAREME**  
**le vendredi à 15h :**

10 mars dans la chapelle Saint-Marc de Kervalet  
17 mars dans la chapelle de l'Hôpital du Croisic  
24 mars dans la chapelle Sainte-Anne de Penchâteau  
31 mars dans la chapelle du Crucifix au Croisic  
7 avril dans l'église Saint-Guérolé de Batz

**Préparation à la première communion :**  
pour les enfants et leurs parents, rencontre **le samedi 4 mars à partir de 16h15** salle Saint Joseph au Pouliguen

**Rencontre des adorateurs :**  
**dimanche 5 mars à 17h**, salle Saint Joseph du Pouliguen, en présence du Père Jozan

**CONCERT « MUSIQUE ET CHANTS »**  
**EN PRESQU'ILE**

**au profit du CCFD-Terre solidaire**  
(Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

**dimanche 26 février à 16 h**  
en l'église Saint-Guérolé de BATZ

avec  
*la Chorale La Baie Blanche du Pouliguen, l'Ensemble vocal et Maîtrise de La Baule Cap Atlantique, le Groupe des Amis Musiciens GAMME.*  
**Entrée libre. Collecte pour le CCFD-Terre solidaire**

**DENIER de l'ÉGLISE : DON au DIOCÈSE et à la PAROISSE - COLLECTE 2017**



La collecte 2017 commence dans les diocèses de l'Ouest : elle concerne la vie matérielle du diocèse, ainsi que celle de notre paroisse. Vous trouverez les enveloppes au fond de nos trois églises.  
Merci d'avance de votre générosité au profit de notre diocèse et de notre paroisse.

Père Bernard Jozan, curé

**MESSES DANS LA PAROISSE du 20 février au 5 mars 2017**

	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25	Dimanche 26
<b>Batz-sur-Mer</b>	+ 18 h 30	* + 18 h 30					9 h 30
<b>Le Croisic</b>				14 h 30 <sup>1</sup>			11 h
<b>Le Pouliguen</b>			9 h		9 h	*18 h 30	11 h
	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 1 <sup>er</sup>	Jeudi 2	Vendredi 3	Samedi 4	Dimanche 5
<b>Batz-sur-Mer</b>	+ 18 h 30	+ 18 h 30					9 h 30
<b>Le Croisic</b>			18 h 30	14 h 30 <sup>2*</sup>			11 h
<b>Le Pouliguen</b>			9 h		9 h	*18 h 30	11 h

+ messe précédée de la célébration du bréviaire

\* messe précédée ou suivie de confessions

1 -au salon de l'Hôpital

2 -à la chapelle de l'Hôpital

Messes du dimanche soir : à Saillé : 18 h & Ste Thérèse de La Baule-les-pins : 19 h

**ADORATION** permanente à l'oratoire du Pouliguen (cour du presbytère) – le mardi à Batz : 9h - 18h à l'oratoire 13 rue Mauperthuis & le vendredi au Croisic : 8h - 19h à la chapelle des Frères de St Jean-de-Dieu 6 chemin du Lingorzé

**CONFESSIONS**

à **Batz** : le 21 février de 17h30 à 18h15, au **Croisic** : le 2 mars après la messe à la chapelle de l'Hôpital - au **Pouliguen** : le samedi de 17h30 à 18h15

**Vous pouvez joindre la paroisse aux adresses suivantes : [paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com](mailto:paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com)**

**Batz-sur-mer – Presbytère**

6 rue Mauperthuis 44740  
Tél. 02 40 23 90 22

mardi, mercredi, jeudi & samedi  
de 10h à 12h & vendredi de 10h30 à 12h

**Le Croisic – Maison paroissiale**

8 rue de l'Eglise 44490  
Tél. 09 82 20 29 23

du lundi au samedi  
de 10h à 12h

**Le Pouliguen - Presbytère**

1 rue de l'Abbé Guinel 44510  
Tél. 02 40 42 17 81

du lundi au samedi  
de 10h à 12h

**PLEIN VENT est également disponible sur le site internet paroissial : <http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr>**  
Pour le recevoir par courriel ou en résilier l'envoi : [paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com](mailto:paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com) en précisant vos NOM et Prénom